

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN DU MARDI 8 JANVIER 2013

Convocation du 3 janvier 2013

L'an deux mil treize et le huit janvier, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Mme FARCY Annick, M. VINCENT Maurice M. TOURGIS Lionel, (adjoints).
M. BOSSIERE Georges, M. LOYANT Jean Marie, Mme LE GAL Gaëlle, Mme HAMON Carole, M. DEBACKER Pascal, Mme MARIE ROSALIE Christelle

Absents représentés : M.GOUET Jérôme, pouvoir à M. TOURGIS Lionel – M. MOREAUX Jean Marie, pouvoir à Hubert OGIER – Mme GODEFROY Renée, pouvoir à Mme FARCY Annick

M. TOURGIS Lionel est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 4 décembre 2012 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme

- Deux certificats d'urbanisme ont été délivrés,
- Une déclaration de travaux a été déposée (véranda),
- Une DIA a été signée (parcelles ZC 262 / 265),
- Dix permis de construire ont été déposés (dont 7 maisons individuelles et un lot de 20 logements collectifs).

INFORMATIONS CCRO

- ✓ Disparition de la CCRO au 31/12/2012. Monsieur le Maire fait part du recours intenté par la SCI Lisbonne contre la CCRO pour « arrêt brutal » du projet du parc commercial (indemnisation requise : **plus de 7.5 M €**).
- ✓ De même disparition du SIGO.

QUESTIONS COMMUNALES

Décision du tribunal administratif de Caen en date du 13/01/2012 : rejet des requêtes déposées par la commune.

Requête du 17/02/2012 : la commune demandait l'annulation de l'arrêté préfectoral du 23/12/2011 adoptant le schéma départemental de coopération intercommunale du Calvados, l'annulation de l'arrêté du 17/02/2012 portant projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la CACLM avec la CCRO et 3 autres communes.

Requête du 20 juin 2012 : demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 08/06/2012 portant création du nouvel EPCI.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'interjeter appel de la décision du TA.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Lotissement Nexity – Convention de rétrocession

Demande d'autorisation de signer la convention de transfert des équipements et espaces communs du lotissement « Le Lieu Castel » à la commune de Mouen.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Lotissement « Le Clos du Chêne »

Travaux de voirie réalisés et conformes. Cession gratuite à la commune par la société SAJAC immobilier des parties de terrain nécessaires à l'aménagement de l'Allée de l'Ancienne Chapelle.

Demande d'autorisation de signer la cession de voirie.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fixation du prix de vente des terrains du Clos du Commerce

Vu l'ensemble des frais et charges estimés et la surface vendable soit 1759.50 m2 le prix de vente est fixé à 150 € m2.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Garantie d'emprunt Calvados Habitat

Demande de garantie d'emprunt pour la construction de 20 logements sociaux transmise à la communauté d'agglomération Caen la Mer (en charge de la compétence logement social).

QUESTIONS DIVERSES

Ecran anti bruit : 2 acquisitions de terrains sont à ce jour formalisées.

Intégration dans Caen la Mer : élection des Présidents et vices présidents le 11 janvier prochain (un par commune soit 38). M OGIER en sa qualité de Maire sera candidat pour représenter la commune.

Commissions : programmation d'une commission budget élargie à l'ensemble du conseil le mercredi 23 janvier 2013 à 18h30 – Ordre du jour : préparation du budget 2013.

Demande d'une conseillère concernant l'acquisition de jeux pour les jeunes (skate parc). Fera partie des demandes d'investissements à arbitrer lors de la préparation du BP 2013.

Lotissement rue Pierre Castel : Monsieur Tourgis informe de la reprise des travaux de terrassement le 08/01/2013.

Mise en place du transformateur allée du Petit Bois le 15/01/2013.

Chaussée détériorée route de Cheux. S'agissant d'une voie communale située sur la commune de Cheux, la mairie de Cheux a été informée et la chaussée remise en état.

Téléphones des écoles et bibliothèque remplacés par des portables.

Alimentation internet de la bibliothèque se fera depuis les écoles.

Salle polyvalente : four remplacé.

Bus : rencontre sur le terrain avec une équipe de « Twisto ». Les points d'arrêt proposés pour les bus à la demande devront faire l'objet de mises aux normes pour être validés en septembre.

BDP : les 2 demandes de spectacles ont été retenues. La commune prendra en charge le cachet de la Brigade d'intervention poétique et le conseil général et la BDP financeront le spectacle petite enfance et les frais annexes liés au festival de contes.

Vœux du Maire le 12/01/2013 à 17h30 à la salle polyvalente.

***Monsieur le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 22 heures 45 minutes
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 5 février 2013 à 20 h30.***